

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce onzième jour du mois de septembre deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente-deux, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Alexandre Fallu, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire suppléant Michel Patry.

Est absent : le maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale par intérim, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2023-05-10

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 septembre 2023, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 20.4 intitulée :

« **Approvisionnement**

Régularisation du titre de propriété d'une partie du lot 6 522 509 du cadastre du Québec (une partie de l'assiette de la rue Saint-Laurent, secteur Lévis)
Document d'aide à la décision APP-GI-2023-022 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« **Vie communautaire**

Modification de la résolution CV-2023-03-93 « Demande d'aide financière relative à la construction d'une nouvelle glace sur le territoire de la ville auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* et désignation d'un représentant » »
Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-025

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-11

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un document relatif au Stade Georges-Maranda. Une autre personne dépose un document relatif au projet immobilier de l'Anse-Gingras.

Trois questions transmises par le biais du formulaire de questions en ligne sur le site Internet de la Ville ont été lues par la greffière et le maire suppléant répond aux questions.

CV-2023-05-12

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 28 août 2023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-13

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 18 juillet, 28 et 29 août 2023

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 18 juillet, 28 et 29 août 2023 est déposé.

CV-2023-05-14

Condoléances à monsieur Stéphane Lafaut et aux membres de la famille de madame Nancy Fillion

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-05-10 ;

En conséquence,

Il est proposé par le maire suppléant
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville à monsieur Stéphane Lafaut, directeur général, et aux membres de la famille de madame Nancy Fillion.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-15

Nomination d'une directrice générale par intérim et d'un directeur général par intérim et autorisation de remplacement d'une directrice générale adjointe ou d'un directeur général adjoint

[Document d'aide à la décision GCH-2023-105](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-90 ;

ATTENDU l'absence temporaire de monsieur Stéphane Lafaut, directeur général ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

De nommer les personnes suivantes :

- madame Nathalie Campeau, directrice générale par intérim, pour la période du 30 août au 13 septembre 2023, en sus de ses fonctions actuelles de directrice générale adjointe – services administratifs;
- monsieur Dominic Deslauriers, directeur général par intérim, à compter du 14 septembre 2023 pour la durée de l'absence temporaire de monsieur Stéphane Lafaut, directeur général, en sus de ses fonctions de directeur général adjoint – développement durable;
- en cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Dominic Deslauriers, madame Nathalie Campeau agira à titre de directrice générale par intérim pendant cette période, en sus de ses fonctions actuelles de directrice générale adjointe – services administratifs.

D'autoriser, sur demande du directeur général, chaque directrice générale adjointe et directeur général adjoint à remplacer une autre directrice générale adjointe ou un autre directeur général adjoint pendant ses vacances et en son absence.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-16

Dépôt des états et dépôt des résultats définitifs relatifs aux Règlements RV-2023-26-89 à RV-2023-26-92, RV-2023-31-72, RV-2023-31-73 et RV-2023-31-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

Les états et les résultats définitifs relatifs aux règlements suivants sont déposés :

- Règlement RV-2023-26-89 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ;
- Règlement RV-2023-26-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ;
- Règlement RV-2023-26-91 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ;
- Règlement RV-2023-26-92 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ;
- Règlement RV-2023-31-72 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ;

- Règlement RV-2023-31-73 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ;
- Règlement RV-2023-31-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

CV-2023-05-17

Rapport sur l'accessibilité aux personnes handicapées des bureaux de vote lors des référendums du 27 août 2023

[Document d'aide à la décision BPE-2023-005](#)

Le rapport à l'effet que lors des référendums du 27 août 2023, chaque bureau de vote a été établi dans un endroit accessible aux personnes handicapées, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, est déposé, à titre d'information.

CV-2023-05-18

Demande de crédit additionnel et financement de la dépense relative à l'acquisition d'un véhicule

[Document d'aide à la décision DEI-EM-2023-003](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-54;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

D'accorder un crédit additionnel équivalant au montant reçu de l'assureur pour la perte d'un véhicule (unité 22-043), telle qu'elle est indiquée à la fiche de prise de décision DEI-EM-2023-003, et ce, pour la dépense relative au remplacement de ce véhicule, ainsi que de financer la dépense relative à l'acquisition d'un véhicule de remplacement, au montant maximum de 6 890 \$, à même la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-19

Demande de crédit additionnel et financement de la dépense relative à l'acquisition d'un véhicule

[Document d'aide à la décision DEI-EM-2023-004](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-55 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

D'accorder un crédit additionnel équivalant au montant reçu de l'assureur pour la perte d'un véhicule (unité 20-128), telle qu'elle est indiquée à la fiche de prise de décision DEI-EM-2023-004, et ce, pour la dépense relative au remplacement de ce véhicule, ainsi que de financer la dépense relative à l'acquisition d'un véhicule de remplacement, au montant maximum de 13 305 \$, à même la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-20

Disposition d'équipements et de véhicules à l'encan pour l'année 2023, affectation du fruit de la vente et désignation d'une représentante ou d'un représentant

[Document d'aide à la décision DEI-EM-2023-002](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-94 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

D'autoriser la disposition d'équipements et de véhicules à l'encan pour l'année 2023, tel qu'il est précisé à la fiche de prise de décision DEI-EM-2023-002.

D'affecter le fruit de la vente d'équipements et de véhicules pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte, pour l'année 2023.

De désigner la coordinatrice ou le coordonnateur des équipements motorisés de la Direction de l'entretien des infrastructures à titre de représentante ou de représentant de la Ville à cette fin et de l'autoriser en conséquence à signer tout document relatif à la vente des véhicules et des équipements pour l'année 2023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-21

Nomination d'un coordonnateur municipal en sécurité civile et de coordonnateurs municipaux adjoints en sécurité civile

[Document d'aide à la décision INC-2023-003](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-95 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De nommer les personnes suivantes :

- monsieur Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint - services de proximité, à titre de coordonnateur municipal en sécurité civile;
- monsieur Réjean Pérusse, directeur du Service de la sécurité incendie, à titre de coordonnateur municipal adjoint en sécurité civile;
- monsieur Richard Amnotte, directeur adjoint au Service sécurité incendie, à titre de coordonnateur municipal adjoint en sécurité civile;
- monsieur François Dubé, directeur du Service de police, à titre de coordonnateur municipal adjoint en sécurité civile;
- monsieur Réjean Langlois, directeur adjoint Opérations et relève du Service de police, à titre de coordonnateur municipal adjoint en sécurité civile;

et de décréter que les nominations ci-dessus remplacent toute nomination antérieure à ces postes, à compter de l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-22

Choix des nommées ou nommés et de la lauréate ou du lauréat du *Prix Ville de Lévis 2023* dans le cadre du gala des *Prix d'excellence des arts et de la culture de Culture capitale nationale et Chaudière-Appalaches*
[Document d'aide à la décision DVC-ART-2023-012](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-57 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'entériner la proposition des membres de la commission consultative de la culture concernant le choix des nommées ou nommés et de la lauréate ou du lauréat du *Prix Ville de Lévis 2023* des *Prix d'excellence des arts et de la culture de Culture capitale nationale et Chaudière-Appalaches*, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2023-012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-23

Modification de la résolution CV-2021-06-38 « Nomination des membres de la commission de développement social et communautaire »
[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2023-027](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-59 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De modifier la résolution CV-2021-06-38 « Nomination des membres de la commission de développement social et communautaire », par le remplacement à l'alinéa, du membre madame « Nancy Charland » par celui de monsieur « Benoît Poirier », directeur du développement social de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, à titre de représentant du domaine philanthropique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-24

Entente de versement d'une aide financière et de collaboration à intervenir avec Excellence sportive Québec-Lévis
[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-016](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-61 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De conclure l'entente de versement d'une aide financière et de collaboration à intervenir avec Excellence sportive Québec-Lévis, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-016, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-25

Aide financière à des organismes de la communauté
[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-017](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-62 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-017, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-26

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés et employées de la Ville de Lévis (21190)
[Document d'aide à la décision FIN-2023-040](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-64 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De désigner monsieur Frédéric Moisan, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés et employées de la Ville de Lévis (21190), pour un mandat de trois ans.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-27

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur une partie des lots 2 845 624, 2 845 629 et 2 845 632 du cadastre du Québec (plusieurs usages de nature commerciale) et pour le maintien des usages autorisés par la décision 418271 de cette commission sur une partie du lot 2 845 629 de ce cadastre (situé au 5, chemin Craig, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-054](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-65 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin

De donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur une partie des lots 2 845 624, 2 845 629 et 2 845 632 du cadastre du Québec (plusieurs usages de nature commerciale, mentionnés à la demande d'usages complémentaires à l'agriculture, situé au 5, chemin Craig, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour le maintien des usages autorisés par la décision 418271 de cette commission, sur une superficie approximative de 1,08 hectare, correspondant à une partie du lot 2 845 629 de ce cadastre (situé au 5, chemin Craig, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon).

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-28

Désignation de toponymes de parcs et d'espaces verts

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2023-012](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-02 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin

De désigner les toponymes des parcs et des espaces verts, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2023-012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-29

Adoption du *Programme particulier de soutien à la rénovation de façades commerciales dans les quartiers historiques*

[Document d'aide à la décision DEV-2023-033](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-73 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le *Programme particulier de soutien à la rénovation de façades commerciales dans les quartiers historiques*, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2023-033.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-30

Modification de la résolution CV-2023-03-34 « Options de renouvellement des contrats d'entretien ménager de divers bâtiments »

[Document d'aide à la décision APP-2023-169](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-77 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De modifier la résolution CV-2023-03-34 « Options de renouvellement des contrats d'entretien ménager de divers bâtiments », par le remplacement à l'alinéa, du montant de « 294 8499,52 \$ » par le montant de « 294 849,52 \$ ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-31

Modification de la résolution CV-2023-04-67 « Attribution du contrat pour la réalisation de projets de câblage structuré et de fibres noires »

[Document d'aide à la décision APP-2023-170](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-78 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De modifier la résolution CV-2023-04-67 « Attribution du contrat pour la réalisation de projets de câblage structuré et de fibres noires », par le remplacement à l'alinéa, du montant de « 389 425,50 \$ » par le montant de « 398 425,50 \$ ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-32

Attribution du contrat pour la location, l'installation et le soutien technique pour un sentier glacé réfrigéré au quai Paquet et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2023-175](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-80 ;

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la location, l'installation et le soutien technique pour un sentier glacé réfrigéré au quai Paquet (appel d'offres 2023-50-96), à Synerglaçe Canada inc., au prix de 374 758 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-33

Rejet de la soumission reçue (lot A) pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de machinerie et équipements de déneigement

[Document d'aide à la décision APP-2023-182](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-01 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De rejeter, à toutes fins que de droit, la soumission reçue le 17 août 2023, pour le lot A, pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de machinerie et équipements de déneigement (appel d'offres 2023-50-98).

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-34

Attribution du contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de machinerie et équipements de déneigement (lot B)

[Document d'aide à la décision APP-2023-182-R-1](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-05-11 ;

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de machinerie et équipements de déneigement (appel d'offres 2023-50-98), pour le lot B, à Les excavations 2D inc., pour une durée de cinq ans, aux prix mentionnés à la soumission, pour une dépense estimée à 250 000 \$, avant TPS et TVQ, et dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant, conformément au devis et à la soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-35

Approbation du Règlement no 167.1 modifiant le Règlement no 167 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt requis pour l'agrandissement du Centre d'opérations de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision TMD-2023-029-R-1](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution

CE-2023-07-84 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'approuver le Règlement no 167.1 modifiant le Règlement no 167 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt requis pour l'agrandissement du Centre d'opérations de la Société de transport de Lévis, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision TMD-2023-029-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-36

Approbation du Règlement no 178 autorisant un emprunt à long terme de 35 000 000\$ pour le financement des études et travaux préparatoires à la construction d'un nouveau garage de la Société de transport de Lévis
[Document d'aide à la décision TMD-2023-030-R-1](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-85 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'approuver le Règlement no 178 autorisant un emprunt à long terme de 35 000 000 \$ pour le financement des études et travaux préparatoires à la construction d'un nouveau garage de la Société de transport de Lévis, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision TMD-2023-030-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-37

Approbation du Règlement no 179 autorisant un emprunt à long terme de 20 000 000\$ pour le financement de la conversion du centre opération Saint-Omer vers la propulsion électrique de la Société de transport de Lévis
[Document d'aide à la décision TMD-2023-031-R-1](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-86 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'approuver le Règlement no 179 autorisant un emprunt à long terme de 20 000 000 \$ pour le financement de la conversion du centre opération Saint-Omer vers la propulsion électrique de la Société de transport de Lévis,

tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision TMD-2023-031-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-38

Avis de motion du Règlement RV-2023-34-07 décrétant un emprunt de 6 900 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-2023-039-R-2](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2023-34-07 décrétant un emprunt de 6 900 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2023-039-R-2.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 6 900 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, d'infrastructures, de véhicules, de machineries et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

CV-2023-05-39

Avis de motion du Règlement RV-2023-34-08 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement (partie des rues des Pionniers, de Saint-Nicolas, Valère-Plante, de Saint-Romuald, Métivier et Berlioz et avenue de la Rotonde) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision TMD-2023-025](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2023-34-08 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TMD-2023-025.

Ce règlement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur une partie des rues des Pionniers, de Saint-Nicolas (secteur Saint-Nicolas), Valère-Plante (secteur Lévis), de Saint-Romuald (secteur Saint-Romuald), Métivier, Berlioz (secteur Lévis) et de l'avenue de la Rotonde (secteur Charny).

CV-2023-05-40

Avis de motion du Règlement RV-2023-34-09 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement (partie de la rue Saint-Laurent) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision TMD-2023-027](#)

Le membre du conseil de la Ville Steve Dorval donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2023-34-09 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TMD-2023-027.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue Saint-Laurent (secteur Lévis).

CV-2023-05-41

Adoption du Règlement RV-2023-33-97 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'un usage complémentaire autorisé aux usages agricoles)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-063](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2023-33-97 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'autoriser l'hébergement pour des travailleuses et travailleurs affectés aux activités agricoles situées dans la zone agricole provinciale et d'y prévoir des normes d'implantation ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-66 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2023-33-97 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-03-03.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-42

Adoption du Règlement RV-2023-33-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (suppression de l'article « *Terrasse saisonnière* » et modifications d'articles sur les constructions accessoires et sur les usages complémentaires afin d'encourager l'aménagement de terrasses pour certains usages)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-083](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2023-33-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de :

- supprimer l'article 116 sur les terrasses saisonnières;
- modifier les articles sur les constructions accessoires à l'exception de ceux relatifs aux usages agricoles et d'extraction;
- modifier les articles sur les usages complémentaires à l'exception

- de ceux relatifs aux usages agricoles, habitation et d'extraction;
- supprimer l'article 488 concernant l'utilisation d'une terrasse saisonnière dans la zone M1147 ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-68 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alexandre Fallu

D'adopter le Règlement RV-2023-33-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-04-77.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-43

Adoption du Règlement RV-2023-33-98 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M0881 à même une portion de la zone X0884, rue Saindon, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-086](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2023-33-98 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'agrandir la zone M0881 à même une partie de la zone X0884 ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-69 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2023-33-98 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-04-34.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-44

Adoption du Règlement RV-2023-33-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustement des limites des zones industrielles I0432, I0436, I0438 et I0439, chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-088](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2023-33-88

modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet :

- ✓ d'agrandir la zone I0432 à même une partie de la zone I0436;
- ✓ d'agrandir la zone I0438 à même une partie de la zone I0432;
- ✓ d'agrandir la zone I0439 à même une partie de la zone I0438.

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-70 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2023-33-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-04-35.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-45

Modification de la résolution CV-2023-03-93 « Demande d'aide financière relative à la construction d'une nouvelle glace sur le territoire de la ville auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* et désignation d'un représentant »

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-025](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-05-12 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De modifier la résolution CV-2023-03-93 « Demande d'aide financière relative à la construction d'une nouvelle glace sur le territoire de la ville auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* et désignation d'un représentant » par le remplacement, dans le titre et au premier alinéa, des mots « *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* » par les mots « *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air* ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-46

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2023-05-47

Dépôt d'un document de recommandations au comité consultatif d'urbanisme et au comité exécutif

Le membre du conseil de la Ville Serge Bonin dépose un document de recommandations au comité consultatif d'urbanisme et au comité exécutif.

CV-2023-05-48

Félicitations à l'Espace diffusion culturelle Lévis

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Alexandre Fallu
Appuyé à l'unanimité

De féliciter l'Espace diffusion culturelle Lévis pour les activités présentées au quai Paquet dans le cadre leur 45^e anniversaire, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-49

Félicitations à la Société d'histoire de Saint-Romuald

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la Société d'histoire de Saint-Romuald pour l'organisation de la visite de maisons historiques qui a eu lieu le 10 septembre 2023, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-50

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

À 18 heures 42, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
